

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME

Bulletin : SOS-ENVIRONNEMENT

N°21 du Vendredi 20 mai 2005

UTILISATION DE L'ESPACE AU BURUNDI

Alors que le pays se trouve dans un contexte particulier caractérisé par ses modestes dimensions et par un déséquilibre prévisible entre les besoins essentiels d'une population en augmentation et les ressources, l'espace géographique n'est pas utilisé de façon planifiée. Les villes s'étendent sur des espaces propices à l'agriculture au détriment de la production agricole et la planification agricole ne tient pas compte des potentialités de chaque région.

Pour un pays pauvre comme le nôtre, l'utilisation planifiée de l'espace permettrait de créer des conditions de production optimales, en mettant en valeur la biosphère locale et en utilisant au minimum les facteurs externes grâce à une rentabilisation maximale du potentiel écologique. D'où l'urgente nécessité de faire une priorité la mise en place et l'adoption des schémas locaux d'aménagement du territoire pour orienter les investissements.

Une conséquence de la pression que la population exerce sur le milieu est le morcellement des exploitations. La taille moyenne d'une exploitation est aujourd'hui estimée à 0,5 ha et cela est dû aux effets combinés de la croissance démographique et du régime traditionnel d'héritage qui fait que chaque descendant mâle doit hériter d'une partie de la propriété de son père. Une exploitation de cette taille est considérée comme non économiquement viable et comme condamnée à la dégradation, ne connaissant plus de temps de jachère et le propriétaire n'ayant pas de moyens pour acheter des engrais.

Cette situation conduit à la paupérisation de la population et à la création d'une classe de chômeurs déguisés en milieu rural. Si on regarde à gauche et à droite, on se rend compte que la dégradation des terres est un phénomène généralisé au Burundi alors que la sauvegarde du capital « sol » devrait être une préoccupation nationale puisque c'est de sa réussite que dépend le sort des générations actuelles et futures.

Cette dégradation est due principalement au déboisement excessif qui accentue le phénomène d'érosion ; aux sécheresses récurrentes qui accentuent la dégradation, aux pratiques agricoles inappropriées, à la mauvaise maîtrise de l'eau, aux feux de brousse et au morcellement des exploitations.

La corrélation entre la dégradation des terres et la pauvreté qui sévit en milieu rural n'est plus à démontrer sans parler de l'insécurité alimentaire chronique que connaît la majeure partie de la population. En effet, on évalue l'apport journalier en calories par habitant à 75% des besoins, à 3,9 millions de tonnes de céréales importées en 2001 et une aide alimentaire de 15,4 millions de dollars américains en 2001. Ce chiffre a beaucoup augmenté depuis 2004 avec la perturbation des pluies sur le nord du pays.

Pourtant tout cela se fait au moment où le code de l'environnement stipule en son article 29 que la préservation des sols est un devoir écologique national et individuel.

LE CONCEPT DE LA GESTION DURABLE DES SOLS

Les sols constituent une ressource naturelle essentielle sur laquelle plus de 2 milliards de paysans fondent leur existence. Neuf cents millions d'entre eux font partie des habitants les plus pauvres de notre planète, avec un revenu qui se situe au-dessous du seuil de pauvreté. Parmi eux, cinq cents millions de femmes.

En dépit de l'importance économique et culturelle de la conservation des sols, des études internationales détaillées indiquent que les sols exploités par l'agriculture sont menacés de perdre leur aptitude à remplir leurs fonctions économiques, culturelles et écologiques. L'intensification de la production sur les terres déjà cultivées et la mise en culture de nouvelles terres, souvent moins favorables à l'agriculture pose des problèmes d'exploitation et de gestion (régions de collines, zones humides, zones arides et forêts).

La plupart du temps, ce sont les paysans les plus pauvres qui sont condamnés à cultiver les terres marginales. Ils sont véritablement prisonniers du cercle vicieux de pauvreté, de migration, de dégradation des sols, de pauvreté plus aiguë et de migration vers des terres toujours plus marginales. Les conséquences cumulées de la surexploitation des ressources dans les régions agricoles et de l'incursion de l'agriculture dans les nouvelles régions sont importantes. L'ampleur inquiétante de la dégradation des sols face au besoin incontesté de nourrir de manière adéquate une population humaine de plus en plus nombreuse, par l'augmentation de la production agricole, constitue un défi formidable : **il s'agit de produire suffisamment de nourriture pour une population humaine en constante augmentation, tout en préservant les ressources naturelles, et en particulier les sols qui constituent une ressource essentielle pour les activités agricoles.**

Alors qu'est que la gestion durable des sols ?

La gestion durable des sols en agriculture consiste à utiliser les sols pour la génération de produits agricoles dans le but de répondre aux modifications des besoins humains tout en préservant les fonctions socio-économiques et écologiques des sols à long terme.

Les indicateurs suivants peuvent montrer le maintien et le développement des deux types de fonctions du sol :

1.fonctions socio-économiques :

-maintien ou renforcement des valeurs correspondant à la perspective du développement durable dans les sociétés rurales(rôle mythique des sols en tant que composante essentielle de l'héritage culturel, etc.)

-complémentarité avec les modes d'utilisation des sols (par exemple avec une utilisation alternative du sol pour des activités industrielles, culturelles et sociales)

-maintien ou accroissement de la production agricole en termes monétaires ou physiques

2.fonctions écologiques :

-maintien ou amélioration de la profondeur du sol in situ

-maintien ou amélioration de la disponibilité de nutriments pour les plantes, y compris la capacité de rétention d'eau

-maintien ou amélioration de la qualité et de la quantité de la matière organique du sol

-maintien ou amélioration de la structure physique du sol

-maintien ou amélioration de la biodiversité et de l'activité biotique dans et sur les sols

-absence de substances dangereuses au-delà des seuils de toxicité(par exemple résidus de pesticides, métaux lourds, résidus d'herbicides, etc.)

PROGRAMME DE LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Tous les membres de l'ONU célèbrent la Journée Mondiale de l'Environnement le 5 juin.

Initialement, pour le Burundi, nous avons choisi de célébrer cette journée le samedi 4 juin, étant donné que le 5 juin tombe un dimanche. Et compte tenu de la sécheresse que connaît la région du BUGESERA, nous avons choisi d'organiser les manifestations y relatives à KIRUNDO. Les provinces qui se situent dans le Bassin du Nil, à savoir : Rutana, Ruyigi, Karusi, Cankuzo, Ngozi, Muyinga et Kirundo. Des groupes folkloriques représentant ces provinces sont invitées à présenter des numéros de danse portant sur le thème : « Des villes vertes, un plan pour la planète ».

Vu qu'il y a scrutin qui est prévu pour le 3.6.2005, la célébration de cette journée est reportée au samedi 11.6.2005, toujours à KIRUNDO.

Pour mieux sensibiliser les Burundais à la protection de l'environnement, le Ministère organise une semaine dédiée à l'environnement, du samedi 4 juin au 11 juin 2005.

Date	Activités
Sa 4.6.2005	Concours clubs environnementaux
Lu 6.6.2005	Délimitation de l'espace du Jardin Public à ROHERO
Ma 7.6.2005	Remise prix au meilleur journaliste en matière de l'environnement
Me+Je8-9.6.2005	Atelier sur la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté (à Bujumbura)
Ve 10.6.2005	Action de lutte contre les plantes envahissantes sur le lac Rwihinda(Kirundo)
Sa 11.6.2005	Célébration de la Journée Mondiale de l'environnement à Kirundo

Par le Cabinet